Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212900104-20261109-D20261103-DE

COMMUNE DE BODILIS

FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	
4 novembre 2026	
Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	18
Votants	18
Procuration : 0	

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BODILIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy GUÉGUEN, Maire.

Etaient présents
Guy GUÉGUEN, Loïc BERNARD, Isabelle CREIGNOU, Christian LE NAN, Sophie PICART, Grégory ABHERVÉ-GUÉGUEN, Thierry CLEUZIOU, Danièle CLOAREC, Marie-Françoise CLOAREC, Roland CREN, Christelle DIVERREZ, Dorian DONVAL, Morgane LE BOULAIRE, Géraldine LE GALL, Sébastien MORVAN, Léna PICART, Pauline POTIN, Hervé SOUBIGOU.

Était absent : Alexandre PICART, absent excusé.

Secrétaire de séance ***(Article L.2121-15 du CGCT)*** : Thierry CLEUZIOU.

DÉLIBÉRATION N°2026-11-03

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE DE LA COLLECTIVITE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2027

1.7. Commande publique / Actes spéciaux et divers

Rapporteur : M. Guy GUEGUEN, Maire

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a engagé une procédure d'appel d'offres pour le renouvellement de ses contrats d'assurances.

À l'issue de la consultation, les offres ont été examinées sur la base des critères définis dans le règlement de consultation, à savoir la valeur technique *(60 %)* et le coût de l'offre *(40 %)*.

Au vu du rapport d'analyse des offres et des préconisations d'attribution, les offres économiquement les plus avantageuses sont les suivantes :

- **Lot n° 2 – Responsabilité civile et risques annexes**
  - PNAS / AREAS, variante 2, pour un montant annuel de 2 279,24 € TTC, révisable selon les conditions contractuelles ;

- **Lot n° 3 – Flotte automobile et risques annexes**
  - Groupama, variante 2, pour un montant annuel de 3 969,12 € TTC, révisable selon les conditions contractuelles ;

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212900104-20261109-D20261103-DE

- **Lot n° 4 – Protection juridique**
  - K-RE / SOLUCIA SPJ, offre de base, pour un montant annuel de 904,32 € TTC.

Le montant annuel total des 3 lots s'élève ainsi à 7 152,68 € TTC, hors révisions éventuelles.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ***APPROUVE*** ***le rapport d'analyse des offres et les propositions d'attribution des lots n°2, 3 et 4 du marché de prestations de services d'assurances ;***
- ***DÉCIDE*** ***de retenir les offres économiquement les plus avantageuses présentées ci-dessus, pour un montant annuel total de 7 152,68 € TTC ;***
- ***AUTORISE*** ***M. le Maire à signer les marchés correspondants ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur exécution, sous réserve du respect des formalités prévues par le Code de la commande publique ;***
- ***DIT*** ***que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.***

Le secrétaire de séance,
Thierry CLEUZIOU

Le Maire,
Guy GUÉGUEN

MAIRIE DE BODILIS 29400

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa transmission au représentant de l'Etat le 10 / 11 / 2026 *Affiché / mis en ligne le 10 / 11 / 2026*	*M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier (Hôtel Bizien – 3, Contour de la Motte – CS 44 416 - 35 044 Rennes Cedex – Téléphone : 02.23.21.28.28, télécopie : 02.99.63.56.84 – Mail : greffe.ta-rennes@juradm.fr) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr.*